

Un nouveau groupement pour les CGPI

Composée jusqu'à présent uniquement des cabinets membres fondateurs, le groupement d'indépendants Serenalis s'ouvre aujourd'hui à l'ensemble de la profession

Créé en 2007, le groupement Serenalis - réservé initialement aux membres certifiés Essentialis (lire l'encadré) - accueille depuis le mois de janvier des conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) venus d'autres horizons.

Une ouverture à tous les CGPI. « *Le groupement est ouvert à tout CGPI dès lors que celui-ci détient les statuts nécessaires aux différentes activités, les cartes et attestations professionnelles, et les assurances en responsabilité civile professionnelle* », explique Gérard Desbois, président de Serenalis. Le groupement, qui compte actuellement 43 cabinets fondateurs et 8 nouveaux cabinets, espère atteindre 100, voire 120 cabinets d'ici à la fin de l'année.

Présent essentiellement en Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'en Ile-de-France, il cherche à se développer en particulier dans le Sud-Ouest et l'Ouest. Pour cela, Serenalis met en avant la grande indépendance que conservent ses membres. « *Nous n'exigeons aucune prise de participation dans le cabinet, aucun*

droit d'entrée, aucune redevance annuelle, aucune exclusivité dans le choix des produits ni aucun objectif de production », précise Gérard Desbois.

Des services multiples. Associé à Bruno Confavreux, directeur général de Serenalis - qu'il avait côtoyé il y a une dizaine d'années au sein d'Expert & Finance -, Gérard Desbois compte aussi sur les nombreuses prestations proposées par Serenalis pour intégrer de nouveaux CGPI.

Serenalis propose, entre autres, une assistance complète et gratuite aux professionnels démarrant leur activité (rédaction des statuts et de l'objet social, enregistrement et immatriculation, obtention des cartes professionnelles, ou encore une assurance responsabilité civile). Ayant recruté un graphiste, le groupement peut aussi concevoir pour ses membres logo, plaquette commerciale et site internet.

Comme de nombreux autres groupements, Serenalis a également sélectionné différents produits financiers et immobiliers auprès de 25 partenaires. « *Nous ne prélevons pas de rétrocession sur les ventes mais touchons une surcom-*

UN GROUPEMENT NÉ D'UNE ASSOCIATION

Serenalis a été créé par une quarantaine de CGPI issus de l'association Essentialis. Cette association, dont l'objet principal est la formation, regroupe des CGPI certifiés Essentialis. La certification s'obtient en suivant le cycle de formation Gestion du patrimoine de la famille dispensé par la société Essentialis, d'une durée de 14 jours répartis sur 9 mois, ainsi que les mises à jour régulières.

mission de la part de nos partenaires », précise Gérard Desbois.

Par ailleurs, Serenalis propose des services en matière de gestion et d'information. Pour 142 euros par mois, les CGPI ont ainsi accès à une veille juridique et réglementaire, à des outils de pilotage et de reporting ainsi qu'à des rencontres régulières.

Enfin, Serenalis, qui a noué des relations privilégiées avec les experts-comptables, organise régulièrement des rencontres interprofessionnelles. ■